



**Appel à projets
Fonds d'innovation
pour la petite enfance**



**Stratégie d'AVENIR pour la Petite
Enfance en Matheysine –
Aller Vers toutes les familles,
grâce à des Expériences
Novatrices Inclusives et Reliantes**

Août 2023

PRESENTATION DU PORTEUR DU PROJET

📍 Nom de la collectivité ou groupement

Communauté de communes de la Matheysine
13 route du Terril 38350 Susville

📍 Interlocuteurs politiques de la collectivité ou groupement

Madame Coraline Saurat, Présidente
Madame Angélique Rossi, Vice-Présidente déléguée à l'enfance et à la jeunesse

📍 Interlocuteurs techniques et coordonnées

Madame Nathalie Nahum, Directrice générale des services
n.nahum@ccmmatheysine.fr – 04 76 81 18 24

Madame Béatrice Gruber, Directrice du service Petite Enfance
b.gruber@ccmatheysine.fr – 04 76 81 18 24

A contacter en priorité :

Madame Juliette Brouat, Coordinatrice Education artistique et Projet social de territoire
j.brouat@ccmatheysine.fr – 04 76 81 18 24 / 07 85 69 45 25

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

📍 Données générales¹

La CCM recouvre un vaste territoire du Sud de l'Isère.

Elle compte 19 000 habitants répartis sur 71 000 hectares et 43 communes, dont presque 2/3 d'entre elles ont moins de 400 habitants. 40 communes sont dans les espaces à dominante rurale et 3 communes dans des espaces à dominante urbaine.

L'unité urbaine de la Mure (la Mure, Susville, Ponsonnas) concentre 30% de la population.

Au niveau social, ce territoire se caractérise notamment par :

- Un territoire majoritairement rural, vieillissant et avec une démographie plutôt en recul ;
- Plus de la moitié de la population est constituée de familles avec enfants de moins de 25 ans (env. 10 000 personnes) ;
- Une hausse du nombre de ménages (en raison de la hausse de personnes seules et de familles monoparentales) ;
- Une population active plus qualifiée qu'en 2008, mais avec des salaires modestes et très dépendante de la voiture ;
- Une précarité installée (stabilité du nombre d'allocataires du RSA, taux de pauvreté élevé pour les familles monoparentales et les locataires du parc privé, importance significative des ménages modestes propriétaires de leur logement dans le parc très ancien) ;
- Une proportion importante de demandeurs d'emploi longue durée (39% des demandeurs en Matheysine contre 31% en Isère – Pôle Emploi juin 2023) ;
- Une précarité énergétique importante (16% de résidences principales potentiellement énergivores en Matheysine contre 7% en Isère) (Observatoire départemental de l'habitat – 2021).

¹ Données INSEE 2019 (sauf autres sources mentionnées dans le texte)

● L'offre de services petite enfance¹

Le Relais Petite Enfance assure la mission de guichet unique pour l'offre petite-enfance. Il est présent sur tout le territoire avec 8 temps collectifs grâce à une équipe renforcée tout au long de ces dernières années (1,6 ETP actuellement).

Le territoire offre 64 places en accueil collectif réparties sur l'ensemble du territoire avec :

- **une mutualisation des moyens grâce à la SCIC Petite-enfance** qui permet de maintenir des services de proximité soumis à des fluctuations de fréquentation spécifiques à la démographie en milieu rural. Cette forme de gestion coopérative est une première en Isère dans le secteur de la petite enfance. La SCIC 'Petite Enfance en Matheysine' compte 21 salariés et elle regroupe :

- 4 crèches : « A Vaulx Câlins » (Notre Dame de Vaulx), « Les Marmousets » (Valbonnais), « Les Bout'choux » (La Morte), « Les Pitchous » (en alternance entre La Salle en Beaumont et Corps)
- 1 LAEP (lieu d'accueil parents/enfants) Bonne Mine (La Mure, La Motte d'Aveillans, La Salle-en-Beaumont)

- **un multi-accueil communal, géré en direct par La Mure**, ville centre de près de 5 000 habitants.

L'offre d'accueil individuelle est conséquente sur le territoire avec plus d'une centaine d'assistants maternels, chiffre stable depuis plusieurs années mais dont près de la moitié a 50 ans ou plus.

● Taux de couverture pour chacun des modes d'accueil du territoire

Le territoire compte 1160 enfants de moins de 6 ans (INSEE 2019).

Au niveau des modes de garde (collectifs et individuels), Il y a presque 44 places pour 100 enfants. Le taux de couverture est légèrement inférieur à la moyenne départementale (45 places).

Taux de couverture en accueil collectif : 5 places pour 100 enfants de moins de 6 ans (11 places en moyenne départementale).

Taux de couverture assistants maternels : 38 places pour 100 enfants de moins de 6 ans (35 places en moyenne départementale).

● Indicateurs de tension pour l'accès aux modes d'accueil (liste d'attente, demandes non pourvues...)

Une commission d'attribution des places a été mise en place fin 2022. 70 demandes ont été reçues par le guichet unique en 2022-2023 :

12 demandes (17%) des demandes n'ont pas pu être satisfaites,

20 demandes (28%) ont été satisfaites partiellement.

11 des 70 demandes (16%) émanaient de familles monoparentales et seulement deux d'entre elles ont été totalement satisfaites.

Plusieurs facteurs accentuent la tension pour l'accès aux modes d'accueil :

- **Des besoins extérieurs au territoire** : Une partie des places chez des assistants maternels (17 / 447) est occupée par des enfants extérieurs au territoire (Hautes-Alpes, Trièves et Sud de l'agglomération grenobloise),
- **La croissance démographique sur la partie Nord du territoire**, marquée par des mouvements pendulaires importants vers l'agglomération grenobloise. L'offre de service petite enfance reste limitée à l'EAJE A Vaulx Câlins (Nd Dame de Vaulx, 12 places) et à une dizaine d'assistants maternels. L'offre de mode de garde est actuellement en tension. C'est pourquoi, la Communauté de Communes prévoit la construction d'une nouvelle micro-crèche de 12 places, à Saint-Théoffrey. Ce nouveau service sera intégré à la SCIC Petite Enfance, pour une ouverture prévue en 2025.
- **Des besoins spécifiques** : plusieurs enfants en famille d'accueil sont également accueillis en EAJE et les demandes pour ces enfants tendent à augmenter. Par ailleurs, l'association Issue de Secours gère à

¹ En annexe, cartographie de l'offre de services petite enfance

La Mure un centre d'hébergement pour femmes victimes de violences conjugales (en majorité allophones). L'insertion sociale des mères (apprentissage du français, démarches administratives, etc.) avec de très jeunes enfants implique de pouvoir accueillir ces derniers à temps partiel en EAJE.

Sur la partie Sud du territoire, la micro-crèche Les Pitchous assure une bonne couverture des besoins, mais l'équilibre est occasionnellement perturbé par l'arrivée de nouvelles familles et la quasi-absence d'assistants maternels (3 assistantes maternelles).

● Indicateurs du taux de pauvreté

Le taux de pauvreté est semblable au taux départemental : autour de 11% (INSEE FILOSOFI 2017).

Dans la ville centre, à La Mure, le taux s'élève à 16%.

De plus, 46% des familles allocataires CAF avec enfants ont un quotient familial inférieur à 0,75 SMIC (contre 43% à l'échelle du département). Ce taux monte même à plus de 60% pour l'unité urbaine de La Mure (CAF 2021).

Des indicateurs de précarité préoccupants sont observables concernant notamment les familles monoparentales :

- Leur nombre a augmenté de 16% entre 2013 et 2019.

- Le taux de pauvreté de ces ménages est supérieur à la moyenne départementale (27,4% en Matheysine contre 24,7% en Isère).

- La part des familles monoparentales parmi les familles allocataires CAF est plus importante en Matheysine (16%) qu'en Isère (14%) (CAF 2021).

Par ailleurs, sur les 4 dernières années, les services départementaux font état d'une forte augmentation des informations préoccupantes ayant donné lieu à une intervention évaluative (+90%).

● Analyse des forces et faiblesses du territoire en matière d'accueil, notamment des enfants issus de familles en situation de pauvreté

Suite à une enquête auprès des habitants (410 répondants), il ressort que plus de la moitié des parents d'enfants de moins de 3 ans s'organise dans la sphère privée (en combinaison éventuellement avec un mode de garde déclaré) pour la prise en charge de leurs enfants. Plus d'un tiers de ces parents éprouvent des difficultés liées à l'éloignement du lieu d'accueil, par rapport à leur domicile ou à leur lieu de travail.

L'hypothèse d'une organisation des parents par défaut est corroborée par :

- le taux important de femmes travaillant à temps partiel (35% contre 31% en Isère – INSEE 2019)

- le taux d'allocataires bénéficiant du Complément libre choix d'activité (CA) ou de la PREstation PARTagée d'éducation de l'Enfant (PREPARE) (32% en Matheysine contre 27% en Isère – CAF 2021).

A l'appui des bilans de santé qu'elles réalisent dans les écoles maternelles, les puéricultrices de la PMI constatent des problématiques aggravées pour des enfants n'ayant pas bénéficié d'accueil collectif avant l'âge de 3 ans.

Elles repèrent notamment :

- des carences de stimulation et de langage
- des problématiques d'obésité, de surpoids¹
- des problèmes de santé bucco-dentaire²
- des troubles du comportement

Certaines familles sont en grande difficulté éducative avec des problématiques de modes de garde :

- Pas de relais vers les Assistantes Maternelles car les familles sont en trop grande précarité financière,

¹ Un problème de poids ou de mensuration a été suspecté ou détecté pour 23% des enfants vus par la PMI contre 9% en Isère (bilan de santé de 4 ans / Département 2021-2022).

² Troubles bucco-dentaire détectés ou suspectés chez 19% de enfants vus par la PMI contre 11% en Isère (idem)

- Modalités d'inscription et d'accueil en équipement collectif inadaptées à leurs réalités (travail précaire, horaires décalés, problème de mobilité¹).

● Tout autres indicateurs jugés utiles au regard du projet déposé

● Synthèse du diagnostic Parentalité – Diagnostic social partagé 2022

Ressources et potentiel	Problématiques
Plusieurs services complémentaires de prévention : centre périnatal, PMI, centre de planification et d'éducation familiale, lieu d'accueil enfants-parents, ludothèque ainsi que des permanences de médiation familiale et la maison des ados.	Hausse du nombre de familles monoparentales (+2.5% par an entre 2013 et 2019)
Trois services « itinérants » : PMI, LAEP Bonne Mine et ludothèque Jeux Rigole	Un déficit d'accompagnement pour les familles les plus en difficulté : <ul style="list-style-type: none"> • problème de recrutement de Techniciennes d'Intervention Sociale et Familiale • Lieu inadapté pour les visites médiatisées parents-enfants
Plus de 200 parents touchés chaque année via les actions du Réseau Grandir en Matheysine	Un déficit de soutien pour les parents d'adolescents
Des acteurs Parentalité / petite-enfance habitués à travailler en partenariat	Un besoin d'information et de sensibilisation pour les parents nouvellement installés sur le territoire

ORIENTATIONS STRATEGIQUES

● Les grands axes du projet porté par la collectivité et son inscription dans le cadre des objectifs

La petite enfance et la parentalité font partie des champs d'intervention conjoints inscrits dans la Convention territoriale globale 2023-2027 (CTG), signée par la CAF de l'Isère, la Communauté de Communes de la Matheysine, le Département de l'Isère, la MSA Alpes du Nord et les 43 communes du territoire.

La CTG engage l'ensemble de ces partenaires dans le projet social de territoire de la Matheysine, dont l'ambition est de rendre plus équitable, plus accessible et plus performante l'offre de services pour les habitants de la Matheysine.

L'appel à projet constitue une opportunité pour mettre en œuvre plus rapidement ou plus amplement des objectifs opérationnels au service de cette ambition.

Il s'agira notamment de :

- Favoriser l'épanouissement de chaque enfant, par la promotion d'un environnement socio-éducatif adapté à ses besoins, quel que soit le type d'accueil ;
- Soutenir l'émancipation des parents d'enfants de moins de 6 ans, par un travail multi-partenarial en faveur de l'accès aux droits sociaux et par la création d'un nouvel équipement collectif, inscrit dans le label AVIP (crèche à vocation d'insertion professionnelle) ;
- Améliorer le vivre-ensemble, avec les parents les plus en difficultés, en soutenant le déploiement de leurs capacités parentales ;
- Accompagner l'évolution des pratiques, pour mieux répondre aux besoins des enfants et de leurs parents.

● Les principaux partenaires du projet et leurs modalités d'association

Les principaux partenaires du projet sont :

- Les partenaires institutionnels : la CAF, le Département, la MSA, l'Education Nationale
- Les communes et le cas échéant leurs CCAS
- La SCIC Petite Enfance et ses différents membres
- La ludothèque Jeux Rigole
- D'autres associations ressources et des équipements structurants du territoire (les espaces publics numériques, CAFES, futur espace de vie sociale, les accueils de loisirs, La Mure Cinéma Théâtre, l'école de musique municipale de La Mure, le réseau intercommunal de lecture publique etc.).

¹ Le territoire est très peu pourvu en transports en commun. La problématique des déplacements est pointée comme l'une des plus préoccupantes par différentes études (Diagnostic social partagé et Diagnostic de territoire 2022).

Les acteurs institutionnels sont déjà partenaires de la Communauté de Communes via différentes démarches contractuelles (exemples : Contrat Enfance Jeunesse jusqu'en 2022, Convention Territoriale d'Education aux Arts et à la Culture depuis 2005, Contrat Territorial Jeunesse depuis 2021, ORT-PVD Petite Ville de Demain).

Les acteurs de terrain sont également régulièrement mobilisés dans les instances techniques organisés dans le cadre de ces différents accords ainsi que pour des projets en réseau, tels que la démarche AVIP ou les actions du réseau Parentalité Grandir en Matheysine.

Le plan d'actions « Innovation pour la Petite Enfance » proposé par la Communauté de Communes de la Matheysine découle d'analyses, de préconisations et de pistes d'actions partagées lors de différents temps d'échanges avec ces partenaires.

GOUVERNANCE ET PILOTAGE

● Préciser les modalités de gouvernance du projet (comité de pilotage, instance technique...)

La gouvernance de cette stratégie en faveur de la petite enfance s'appuiera sur les instances de la CTG pilotées par la Communauté de Communes de la Matheysine : Comité de pilotage CTG, Commissions thématiques Enfance et Parentalité, Comité technique CTG, Commission technique AVIP, équipes projets. L'articulation entre ces différentes instances est précisée dans la CTG¹.

DECLINAISON EN TERMES DE PROJETS

● **Projet 1 : Des projets éducatifs remarquables**

● **L'objectif du projet et le lien avec les objectifs de l'AAP**

Renforcer la qualité d'accueil dans l'ensemble des modes d'accueil du jeune enfant, en référence à la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant.

● **La description synthétique du projet**

Les projets pédagogiques des structures de la SCIC Petite Enfance ont tous un volet mettant l'accent sur l'éveil artistique et un autre autour de la découverte de la nature.

Plusieurs professionnelles en EAJE se forment actuellement sur des pédagogies alternatives (formation Creatuctera en Espagne <https://createctura.com/> et voyage d'étude au centre Reggio Children à Reggio Emilia en Italie).

Par ailleurs, toutes les structures ont été concernées par des formations en lien avec la santé culturelle comme par exemple des formations sur l'éveil musical (en lien avec l'expérimentation BabyLab² puis avec Enfance et Musique³), une formation à la lecture avec un kamishibai⁴, une formation sur la danse en lien avec la Résidence Danse en Matheysine, une formation au langage enrichi par les signes.

Le déploiement d'actions autour des arts et de la nature se confronte à des contraintes de déplacement.

Des assistantes maternelles sont également intéressées par ses approches et le RPE propose des temps d'animations dans ce sens mais ces mêmes difficultés de transport constituent un frein à la participation de plusieurs d'entre elles.

Ce projet consistera à déployer plus largement différentes actions d'éveil culturel et artistique et d'accueil buissonnier.

Pour faciliter la mobilisation des professionnels dans ces projets, la Communauté de Communes de la Matheysine prévoit d'investir dans deux véhicules électriques de type vélo-bus, mutualisables entre les EAJE et les assistants maternels.

¹ Annexe 1 – pages 8 à 10 et schéma p.32.

² <https://www.ccmatheysine.fr/web/enfance-jeunesse/babylab-cteac/>

³ <https://www.ledauphine.com/culture-loisirs/2022/07/11/on-a-fete-l-ete-a-la-creche-les-pitchous>

⁴ https://www.matacena.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=240:mercredi-13-avril-2022-journee-autour-du-kamishibai-a-la-mediatheque-de-la-mure&catid=11&Itemid=132

- **Le public cible** : les enfants fréquentant un mode de garde (soit un potentiel d'environ 150 enfants en EAJE et 300 chez des assistants maternels).

- **Le calendrier prévisionnel**

A partir du printemps 2024 : achat et mise en service des vélo-bus, préparation des actions d'éducation artistique et d'éducation à l'environnement

2025 – 2026 : mise en œuvre des actions (dans le cadre de la CTEAC en année 1 puis du projet culturel de territoire en année 2).

- **Projet 2 : Aller vers les familles les plus fragiles**

- **L'objectif du projet et le lien avec les objectifs de l'AAP**

Favoriser l'insertion sociale des familles les plus vulnérables, en mobilisant les EAJE comme des espaces de mixité sociale et d'accompagnement aux déploiements des capacités parentales.

- **La description synthétique du projet**

Les acteurs du territoire (professionnels de la petite-enfance et professionnels de l'insertion sociale et professionnelle) sont conscients du cercle vicieux qui mêle absence d'emploi et absence de mode de garde et des risques tant pour la santé mentale des parents que pour le développement de l'enfant.

C'est pourquoi, depuis 2022, la SCIC Petit Enfance est labellisée crèche « à vocation d'insertion professionnelle » (AVIP). 2 places sont actuellement réservées pour des enfants de parents en insertion professionnelle. La Ville de La Mure initie la même démarche cette année.

Cependant, les partenaires partagent le constat du besoin de compléter l'offre d'accueil pour des publics éloignés de l'emploi. Il s'agit principalement de femmes, hébergées par l'association Issue de Secours ou très isolées socialement, du fait de situation de pauvreté ou confrontés à la prise en charge d'un enfant handicapé.

Dans le cadre de cet appel à projet, la Communauté de Communes de la Matheysine souhaite développer des places pour prévenir les risques psychosociaux liés à l'isolement.

En partenariat notamment avec les services sociaux du Département, CAFES, futur espace de vie sociale, le CHRS La Roseraie et l'association Issue de Secours, il s'agira de proposer des places d'accueil occasionnels pour :

- des temps de répit pour les parents (exemples : atelier estime de soi, atelier d'art-thérapie)
- des temps de remobilisation et d'insertion sociale (exemples : apprentissage du français, formation au code de la route, démarches administratives, ateliers parentalité sur les compétences psychosociales).

Ce projet nécessite :

- des actions de professionnalisation (cf. projet 5) ;
- l'achat d'un minibus, si possible électrique, pour aller chercher les enfants et emmener les mamans sur leurs lieux de stage (et pour favoriser des sorties collectives dans la nature ou vers les équipements culturels, en complément des vélo-bus);
- des places d'accueil occasionnel réservées et financées à 100% (reste à charge nul ou symbolique pour les parents), déterminées en tenant compte des périodes de baisse de fréquentation des EAJE ;
- du temps de coordination entre les acteurs de la petite-enfance et de l'insertion sociale.

- **Le public cible**

Les enfants et les parents en grande précarité (avec un effectif cible potentiellement d'environ 50 personnes).

- **Le calendrier prévisionnel**

2023-2024 : Construction du projet avec les équipes des EAJE et les partenaires

2024 : Lancement de l'expérimentation – évaluation in itinere

2025-2026 : Ajustements – développement – évaluation et définition des perspectives de consolidation

● **Projet 3 : Une crèche ouverte à Saint-Théoffrey**

● **L'objectif du projet et le lien avec les objectifs de l'AAP**

Développer et diversifier les solutions d'accueil, en tenant compte de l'évolution démographique du territoire et des besoins des familles.

● **La description synthétique du projet**

La Communauté de commune de la Matheysine s'est engagée dans la construction d'une micro-crèche à Saint-Théoffrey (capacité d'accueil de 12 enfants). Cette structure sera intégrée à la SCIC Petite Enfance.

Son implantation a l'avantage de se situer sur le grand axe routier qui relie la Matheysine à l'agglomération grenobloise : la route nationale 85 (RN85).

L'ouverture de cet équipement s'inscrit dans une démarche innovante tant pour son projet pédagogique que pour ses fonctionnalités.

Il s'agira donc :

- d'accompagner l'équipe encadrante dans l'élaboration et la mise en œuvre de ce projet pédagogique, en s'appuyant sur les ressources naturelles et culturelles de la commune (Maison Messiaen et Espace naturel sensible), en lien étroit avec l'école pour favoriser des passerelles et en contribuant à la prise en compte des besoins d'insertion sociale et professionnelle (avec notamment un élargissement du nombre de places AVIP) ;

- de concevoir avec les partenaires un projet d'espaces de rencontre pour des visites médiatisées (pour les 0-6 ans). Actuellement, ces visites ne se font pas dans de bonnes conditions : soit elles contraignent les parents et les enfants à des déplacements importants sur l'agglomération grenobloise, soit elles s'organisent dans des lieux inadaptés (bureau de la Maison du Département à La Mure), soit elles n'ont pas lieu notamment en raison d'un problème de mobilité des parents ou de l'un des deux. Dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance, le Département a recensé en Matheysine une douzaine d'enfants concernée chaque mois par un droit de visite, chiffre auquel il conviendrait d'ajouter les droits de visite décidés par le Juge aux Affaires Familiales.

Le Département de l'Isère mène actuellement une réflexion à partir d'un état des lieux sur les droits de visite ASE. Ce travail en cours pointe notamment le problème d'équité territoriale dans la mise en œuvre de cette mesure.

Ce projet serait mené à titre expérimental dans le cadre du Fonds d'innovation pour la Petite Enfance, en lien avec la démarche du Département. Il ouvrirait aussi des perspectives pour un travail interdisciplinaire fécond entre les professionnels de la petite enfance et ceux de la protection de l'enfance.

● **Le public cible**

Une trentaine d'enfants en accueil collectif et une dizaine d'enfants pour les visites médiatisées.

● **Le calendrier prévisionnel**

2023 : Finalisation de l'avant-projet sommaire

Printemps 2024 : démarrage des travaux

Septembre 2025 : ouverture de l'EAJE

● **Projet 4 : A la découverte des parentalitéS**

● **L'objectif du projet et le lien avec les objectifs de l'AAP**

Accompagner et soutenir les relations parents-enfants, en tenant compte de la diversité des formes d'exercice de la parentalité, des besoins de réassurance des parents et en s'appuyant sur une approche croisée des besoins de chaque enfant.

🗣️ La description synthétique du projet

Le territoire bénéficie d'un REAAP, le réseau Grandir en Matheysine, qui rassemble une vingtaine d'acteurs, notamment le LAEP Bonne Mine¹ et la ludothèque itinérante Jeux Rigole².

Le diagnostic social de territoire a fait ressortir des besoins mal couverts concernant le soutien à la parentalité. Il s'agit notamment de l'accompagnement des parents d'enfants en situation de handicap, de parents allophones et de parents nouvellement installés sur le territoire et de besoins en éducation numérique.

Afin de pallier ces manques, la Communauté de Communes propose de :

- renforcer les moyens d'actions de la ludothèque itinérante par la création d'un mi-temps supplémentaire pour pouvoir intervenir régulièrement auprès des familles accueillies à l'Issue de Secours et pour développer des permanences sur des communes connaissant une forte croissance démographique (exemple : La Motte Saint-Martin et Laffrey) ;
- développer les moyens du LAEP pour soutenir les parents d'enfants en situation de handicap (jeux inclusifs, mallette pédagogique) ;
- développer des ateliers artistiques parents-enfants
- développer des ateliers ludiques parents-enfants autour du numérique
- soutenir la formation des professionnels et des parents (cf. projet 5)

🗣️ Le public cible

Les parents d'enfants 0-6 ans, dont autour de 150 familles avec des enfants de moins de 6 ans à bas revenus et à revenus fragiles.

🗣️ Le calendrier prévisionnel

2023 : recrutement d'un professionnel à mi-temps par la ludothèque, préparation et démarrage des nouvelles permanences, ingénierie de projet pour les autres actions

2024-2025 : déploiement des actions – évaluation

🎯 Projet 5 : Co-apprentissages

🗣️ L'objectif du projet et le lien avec les objectifs de l'AAP

Soutenir les acteurs de la petite enfance, pour que les professionnels se sentent plus valorisés dans leurs missions et pour lever les freins à une parentalité épanouie.

🗣️ La description synthétique du projet

Ce volet comprendra plusieurs formations pour soutenir la stratégie Petite Enfance de la Communauté de Communes. Il pourra s'agir de :

- Formations mutualisées entre les structures petite-enfance (SCIC, RPE, Ass mat, crèches associatives et communales du territoire et des territoires voisins), sur l'éveil artistique, la découverte de la nature, la conduite d'un vélo-bus ;
- Croisement des savoirs entre professionnels et parents en situation de fragilité ;
- Intégration des jeunes diplômés ou en formation (tutorat, animation de temps d'échange par une professionnelles expérimentées, analyse de la pratique pour les tuteurs, périodes d'immersion dans des MAM).
- Journées d'étude ouverte au public sur les métiers de la petite enfance ou sur d'autres thématiques.

¹ Bonne Mine est le plus ancien LAEP de l'Isère (31 ans d'existence). Il effectue 3 à 4 accueils par semaine sur trois communes différentes du territoire (716 présences d'enfants et 583 présences d'adultes en 2022).

² La ludothèque existe depuis 2009. Actuellement, elle intervient mensuellement sur 9 communes différentes et réalise de nombreuses animations ponctuelles.

Le public cible

Les professionnels petite enfance, les parents, les personnes en formation ou sortant de formation (notamment des jeunes du LYPPRA, lycée professionnel à La Mure dédié aux Services Aux Personnes et Aux Territoires).

Le calendrier prévisionnel

2023 : Mise en place des actions d'intégration des jeunes diplômés, ingénierie de formation, démarrage d'un groupe de travail faisabilité d'une action de croisement des savoirs et mise en place des 1ères formations

2024-2025 : déploiement des actions et évaluation

INGENIERIE

Préciser les ressources d'ingénierie mobilisées pour le montage et le suivi du projet

Montage : Coordonnatrice Projet Social de Territoire

Suivi : Renforcement du poste de coordonnatrice Petite-Enfance : création d'un mi-temps

Si demande de financement au titre de l'ingénierie, préciser le coût global, le montant demandé dans le cadre de l'AAP et l'intérêt pour la collectivité de ces dépenses

Le renforcement du poste de coordination petite enfance s'inscrit dans la structuration du pôle famille et vie locale de la Communauté de Communes. Actuellement, une personne partage son temps entre la codirection de la SCIC, la direction du service petite-enfance et la coordination petite enfance. Cette organisation a atteint ses limites opérationnelles en raison de la dynamique de projet impulsée par la Convention territoriale globale.

Le renforcement du poste de coordination petite enfance permettra de mieux répondre aux ambitions de la collectivité et d'impliquer complètement celle-ci dans la mise en œuvre de ce plan d'actions, son suivi, son évaluation et l'essaimage des actions les plus pertinentes.

La consolidation du poste au-delà de 2025 sera travaillée en lien avec la CAF, dans le cadre de la Convention territoriale globale (Bonus territoire chargé de coopération).

INDICATEURS

Critères	Objectifs à atteindre	Indicateurs
Efficacité	Mise en œuvre des actions prévues	Nombre et typologie des actions menées
Cohérence	Objectifs prioritaires ciblés dans la CTG (cf. Orientations stratégiques)	Bilan quantitatif et qualitatif des actions (en suivant notamment le nombre d'enfants touchés, la typologie des familles, le partenariat).
Pertinence	Diminution des tensions pour l'accès aux modes d'accueil Amélioration de la prise en compte des besoins fondamentaux des enfants Accès aux droits des familles les plus fragiles Amélioration des relations parents-enfants	Evolution des demandes et de leur traitement Données sur la santé des enfants (sur les plans physique, mental et social). Evolution des indicateurs de pauvreté, précarité et fragilité Appréciations des enfants, des parents et des professionnels

Durabilité	Augmentation de l'offre d'accueil Pérennisation des services créés	Nombre de places créées et taux de couverture pour chacun des modes d'accueil Pyramide des âges des assistants maternels Effort financier de la CCM, financements de droit commun mobilisés
------------	---	---

Un référentiel plus élaboré d'évaluation sera construit avec les partenaires si le territoire est lauréat de l'appel à projet.

ANNEXES

1. Budgets par action
2. Budget global
3. Convention territoriale globale 2023-2027
4. Paroles de partenaires de la Convention Territoriale Globale
5. Présentation de la SCIC Petite Enfance
6. Carte des services petite-enfance
7. Carte des structures de soutien à la parentalité, accessible à tous, sans prescription

